

08 Novembre 1934

I- Le sort du cabinet Doumergue

Ce soir se décidera, sans doute le sort du cabinet Doumergue. Nous ne formulerons ici aucun pronostic. Tâchons seulement de voir pourquoi ce gouvernement risque, neuf mois après sa formation, de tomber.

Au début, si l'on excepte les adversaires intransigeants du régime, socialistes et royalistes, il avait été accueilli avec faveur et même avec enthousiasme.

Au lendemain des troubles du 6 Février, le pays était heureux d'avoir à sa tête un ancien chef d'Etat, entouré d'un unanime respect, et dont le septennat n'avait compté aucune catastrophe. La popularité de M. Doumergue était immense. Les vitrines de l'avenue de l'Opéra exposaient alors un fétiche nouveau : « Gastounet ». Le cabinet était sagement équilibré, et selon les meilleures formules parlementaires. MM. Tardieu, Herriot, Marin, Marquet donnaient une égale satisfaction aux partis de droite, du centre et de gauche.

Quel a été le bilan de neuf mois de ministère ?

Au sein même du ministère, le résultat n'a pas été heureux.

Deux ministres trainés dans la boue et le ridicule, ont « démissionné ». Un autre est assassiné dans des conditions sur lesquelles il serait cruel de revenir. L'affaire Stavisky, la cause ou en tous cas le prétexte du 6 février est étouffé dans ses dossiers. L'affaire Prince a bien l'air de ne jamais devoir être éclaircie.

M. Marquet a quitté son parti, et c'est tout juste si M. Herriot n'a pas été désavoué. Enfin le Sénat marque une vive opposition au projet de réforme de l'Etat, et déclare que permettre à un seul homme la dissolution de la chambre, c'est signer la faillite du régime républicain.

Le ministère Doumergue est certainement plus faible aujourd'hui qu'il y a neuf mois.

La droite lui fait-elle vraiment courir une aventure ? ou bien au contraire, l'entêtement des partis de gauche risque-t-il d'entraîner la fin du régime républicain ?

Ce renforcement du Pouvoir Exécutif peut-être salutaire, mais n'est-il pas une arme à double banchant ? Comment s'en servirait demain un président du Conseil décidé à mettre la « légalité en vacances » ?

Dans tous les cas, nous assistons à ce spectacle paradoxal, d'une gauche qui se pose en championne de la légalité et se contente maintenant d'un régime qu'elle n'avait pas cessé de combattre jusqu'ici.

II.- La crise égyptienne

L'activité déployée par le Haut-Commissaire britannique p.i. continue à susciter les appréhensions de la presse égyptienne.

L'Angleterre a-t-elle uniquement voulu éliminer un ministère du pouvoir, ou bien a-t-elle l'intention de changer toute l'orientation gouvernementale et politique ? La désignation du futur ministère permettra de préciser les causes profondes de l'attitude de M. Peterson.

Les hommes politiques décidés à accepter la Constitution de 1930 sont rares et Nahas Pacha Président du Wafd, a déclaré que le seul remède aux maux actuels serait le rétablissement de la Constitution de 1923.

L'Égypte est-elle à la veille d'une modification constitutionnelle ?

En attendant, le ministre britannique des affaires étrangères vient, par une déclaration à la chambre des communes de détruire les naïves illusions du premier ministre égyptien, Abd-el Fattah Pacha Yehia :

« L'action du Haut-Commissaire par intérim obtint le plein appui du gouvernement britannique et le conseil qu'il donna au gouvernement égyptien le fut avec le consentement et l'approbation du gouvernement anglais. »

Il fallait en effet une certaine dose de naïveté ou de mauvaise foi pour croire qu'en Égypte ou ailleurs, une intervention de cet ordre put être dévouée par la métropole, et qu'en un temps où le télégraphe et le téléphone maintiennent un perpétuel contact. Entre les centres les plus éloignés d'un pays, un proconsul moderne ait pu agir autrement qu'avec l'assentiment et l'approbation de son gouvernement.

P.S. Les dépêches de dernière heure annoncent que Tewfik Pacha Nessim formera le Cabinet égyptien. Cette désignation est interprétée comme tendance au rétablissement de la Constitution de 1923.